MODE D'EMPLOI

1 – Objectifs du guide

Ce guide a pour but principal de fournir aux professionnels du bâtiment, en particulier les prescripteurs et les entreprises, des **informations objectives et concrètes** sur des produits et systèmes présentant un intérêt sur le plan des **économies d'énergie et/ou du confort thermique** et distribués, voire fabriqués, en Guyane.
Ce guide a donc pour objet de :

- **recenser les produits, composants et systèmes utiles** :
    - o à la protection solaire (au sens global de limitation des apports de toiture, de fenêtres et de murs),
    - o à la maîtrise de l'air neuf (étanchéité)
    - o à l'utilisation rationnelle de l'énergie

  qui sont distribués en Guyane ainsi que les distributeurs et entreprises les diffusant et les mettant en œuvre ;
- **collecter les données techniques et économiques utiles** (caractéristiques physiques, dimensionnelles, classement, certification, aptitude à l'emploi et domaine d'utilisation, coût indicatif, etc.) ;
- **fournir des informations quant à l'intérêt de leur utilisation** (domaine d'application, adéquation avec le contexte local) et quant à leur impact quantifiable (économies d'énergie, de réduction d'émission de CO2 ou gain en confort, compatibilité ECODOM (Voir Annexe)).

Plus largement enfin, il a pour but de fournir des informations relatives à l'intérêt de ces produits par rapport à une démarche environnementale (Haute Qualité Environnementale (Voir Annexe)) de construction.

Le but global est donc de diffuser la connaissance sur ces produits, de favoriser leur emploi et d'améliorer les conditions de leur mise en œuvre.

2 – Mode de sélection des produits

Les produits ont été sélectionnés parmi ceux proposés par les principaux distributeurs, fournisseurs et entrepris en Guyane qui présentaient un intérêt sur le plan des économies d'énergie ou du confort thermique.

3 – Limites du guide

Ce guide est représentatif de l'offre en Guyane au moment de sa rédaction. Son actualisation régulière est donc une nécessité pour disposer d'informations fiables. Toutes les remarques relatives aux différentes fiches qu'il contient peuvent être adressées à l'ADEME et elles seront les bienvenues.

Ce guide n'a pas pour but de fournir des solutions techniques, règles de mise en œuvre, règles de l'art qui relèvent à la fois de la compétence des concepteurs et de l'entreprise qui installe ou pose ces produits ou systèmes.